



Nikan

www.cdepnql.org

ÉDITION
SPÉCIALE


La voie des ODEC

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CDEPNQL)

Août 2011
Volume 10 | Numéro 3

Secrétariat
aux affaires
autochtones

Québec 

 Affaires indiennes et
du Nord Canada Indian and Northern
Affairs Canada

Canada 

 Développement
économique Canada Canada Economic
Development

Canada 

Sommaire

Exposez lors de la Journée-conférence Nature, Commerce et Industriel.....	2
Programmation des conférences.....	3
Des nouvelles du RAPNO.....	4
Le plan financier	5
Les formes d'entreprise au Québec, 2 ^e volet	6
Assemblée générale annuelle de la CDEPNQL	8
À mettre à votre agenda.....	8

Journée-conférence Nature, Commerce et Industrie



La Journée-conférence Nature, Commerce et Industrie, c'est **dix conférences** toutes plus intéressantes les unes que les autres et qui portent sur des sujets qui vous **CONCERNENT!** Cet événement s'adresse autant aux membres des Premières Nations qu'aux Québécois déjà en affaires ou qui ont un projet d'entreprise. Tous sont bienvenus!

Suite à la page 2



LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CDEPNQL) PRÉSENTE LA

Journée-conférence Nature, Commerce et Industrie



EN COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU D'AFFAIRES
DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC

Mercredi, 31 août 2011 | Montréal

Inscrivez-vous dès maintenant !

Holiday Inn Midtown
420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B4

www.salonpremieresnations.com

Suite de la page 1

Toutes les présentations sont présentées en continu et un service de traduction simultanée sera disponible sur place. Dans une seule et même journée, vous pourrez en apprendre davantage sur divers sujets et trouver des réponses à certaines de vos questions, faire du réseautage et peut-être même découvrir des occasions d'affaires!

La journée-conférence est organisée conjointement par la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) et par le Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec (RAPNQ) et aura lieu à **Montréal, le 31 août 2011 à l'Hôtel Holiday Inn Midtown.**

Inscrivez-vous dès maintenant en vous rendant au www.salonpremieresnations.com!

Exposez lors de la Journée-conférence Nature, Commerce et Industrie!

Que vous ayez une entreprise œuvrant dans le secteur minier, forestier, financier, de la chasse et de la pêche ou de l'artisanat, réservez un emplacement d'exposition et bénéficiez d'une importante visibilité dans le milieu des Premières Nations!

Espace d'exposition 10 pi x 10 pi	525 \$
Espace d'exposition 10 pi x 10 pi (en coin)	625 \$
Table pour artisan	50 \$
Dans tous les cas, l'espace d'exposition comprend une table de 6 pieds avec une nappe, deux chaises et une affiche d'identification. L'établissement est doté d'un système Internet sans fil.	
Option disponible	
Électricité	45 \$

Voici un aperçu de quelques-uns des exposants qui seront présents sur place :

- Investissement Premières Nations du Québec (IPNQ);
- Société de crédit commercial autochtone (SOCCA);
- Tribal Spirit;
- BFL Canada;
- RBA Groupe financier;
- Les Équipements Twin Ltée;
- Tammy Beauvais Design;
- Gail Chamberlain;
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada;
- Sibsis;
- Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL);
- Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec (RAPNQ);
- Johanne Aubin Design.

Tous ces exposants seront sur place pour vous faire connaître leurs produits et services, venez en grand nombre!

Lieu

Holiday Inn Midtown
420, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B4

Heures d'ouverture

9 h à 16 h 30

Veillez prendre note qu'un **cocktail réseautage** aura lieu de 16 h 30 à 18 h 30.

Prix d'entrée

150 \$

Ce prix inclut l'accès à toutes les conférences, le repas du midi et la participation au cocktail réseautage en fin de journée.



Programmation des conférences

Des conférences en français et en anglais seront présentées en continu pendant toute la journée. Veuillez prendre note que de la traduction simultanée sera disponible sur place.

HEURE	TITRE	CONFÉRENCIER
9 h 15 - 9 h 45	Présentation du Plan Nord Cette conférence présente le Plan Nord du gouvernement du Québec.	Valérie Pagé <i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune</i>
9 h 45 - 10 h	Un réseau d'affaires pour les Premières Nations, ça existe! Présentation du Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec (RAPNQ) et des services et avantages pour les membres.	Anne Esther Legagneur Conseillère en développement économique <i>CDEPNQL</i>
10 h - 10 h 30	Développement économique et environnement: leçons tirées du milieu forestier Portrait général de l'expérience vécue des Premières Nations du Québec en matière de développement économique, d'entrepreneuriat et d'environnement dans l'industrie forestière.	Luc Bouthillier Économiste forestier, politologue et ingénieur forestier <i>Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval</i>
10 h 30 - 11 h	Les défis des entreprises en région éloignée Présentation des particularités et des défis que représentent les régions éloignées, rurales ou isolées pour les entrepreneurs du milieu.	Gilles Simard <i>Consultant en développement économique et stratégique</i>
11 h - 11 h 30	L'entrepreneuriat social: une alternative prometteuse en termes de développement Les avantages de l'économie sociale pour les travailleurs autonomes et les petites entreprises des Premières Nations.	Édith Cloutier Présidente <i>Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec</i>
11 h 30 - 12 h	Comment faire des affaires avec le gouvernement fédéral? Présentation de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.	Fatima Oliveira Agente de projet <i>Affaires autochtones et Développement du Nord Canada</i>
12 h 15 - 13 h 15	DÎNER STYLE BUFFET OFFERT SUR PLACE	
13 h 30 - 14 h 15	L'entrepreneur des Premières Nations et la perception des taxes Cette conférence explique le rôle de l'entreprise autochtone en matière de perception des taxes ainsi que la venue de l'harmonisation de la TVQ.	Annie Cloutier-Gauthier <i>Revenu Québec</i>
14 h 15 - 15 h	Le commerce électronique: faire des affaires sans frontières Portrait du commerce électronique au Québec, son importance actuelle et son avenir.	Claire Bourget Directrice Recherche Marketing <i>CEFRIO</i>
15 h - 15 h 30	Comment concrétiser votre projet d'entreprise? Les incubateurs peuvent vous aider! Cette présentation porte sur les incubateurs d'entreprises et leurs rôles d'accompagnement, d'appui, de conseil et de financement lors des premières étapes de vie d'une entreprise.	Jonathan Allard Vice-président <i>Plateforme autochtone d'incubation d'entreprise</i>
15 h 30 - 16 h 30	Industrie de la construction: où en sont les Premières Nations ? Table ronde d'experts qui discutent de la situation actuelle, des perspectives d'avenir des entreprises et des métiers de la construction.	Ralph Cleary Directeur général <i>Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec</i> Farid Amrarena Director Cost Control, Development & Quality Management <i>Cree Construction and Development Company Ltd.</i> Yves Bernier Directeur général <i>Société de Gestion Ekuanitshinnuat inc.</i>
16 h 30 - 18 h 30	COCKTAIL DE RÉSEAUTAGE	

Pour vous inscrire, rendez-vous au www.salonpremieresnations.com





LE COIN DE L'ENTREPRENEUR

NUMÉRO 2 | AOÛT 2011

DES NOUVELLES DU RAPNQ...

Les communautés visitées

Le Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec (RAPNQ) poursuit ses visites sur le terrain. D'avril à juin, le RAPNQ a visité les communautés de Wemotaci, Pakua Shipu et d'Unamen Shipu (La Romaine) dans le but de faire connaître le Réseau et de présenter aux entrepreneurs des communautés les services dont ils pourraient bénéficier en devenant membre.

Projets en cours

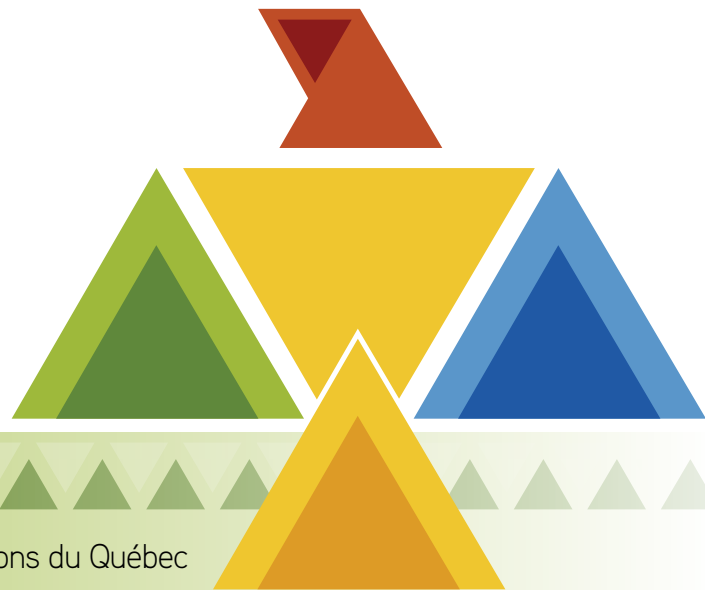
Clubs de jeunes entrepreneurs des Premières Nations

Ce projet bénéficie d'une entente de trois ans pour sa mise en œuvre. L'objectif est de former trois clubs par année, dans trois communautés différentes. Les communautés qui participeront au projet la première année sont : Lac Simon, Kitigan Zibi et Uashat. Ces clubs devront faire partie du réseau de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants (ACEE), qui compte déjà 500 clubs parmi ses membres et qui organise régulièrement des colloques où la plupart des clubs sont présents. Un coordonnateur entrera d'ailleurs en poste au début du mois de septembre.

Nouveau site Internet

Le RAPNQ a maintenant son propre site Internet, que vous pouvez consulter en vous rendant au www.rapnq.org Sur le site, vous pourrez trouver diverses informations, dont les activités à venir, les formations, la liste des membres et une section consacrée à l'actualité. De plus, une section « Documents » sera bientôt disponible pour les membres, qui pourront accéder à divers documents à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

Pour toute question ou commentaire, veuillez communiquer avec Mme Anne Esther Legagneur par courriel au alegagneur@cdepnql.org ou par téléphone au 418 843-1488.



Devenez membre du Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec et profitez d'un **rabais de 10 %** sur la location d'un emplacement d'exposition à la *Journée-conférence Nature, Commerce et Industrie!* **Faites vite!**





Le plan financier

Pour poursuivre notre série d'articles sur le plan d'affaires, nous verrons dans ce numéro tout ce que le plan financier doit inclure. Ce plan peut se résumer en trois parties distinctes : la gouvernance et le management, les coûts directs du projet et le plan de financement.

Gouvernance et management

Dans cette partie, l'entrepreneur doit dresser les portraits des promoteurs impliqués avec lui dans le projet, en présentant leurs curriculum vitae, leurs expertises ainsi que leurs bilans personnels. Leur capacité à injecter de l'argent dans le projet et leur vision commune de la mission de l'entreprise doit aussi être démontrée.

Coûts directs du projet

Biens mobiliers et immobiliers

Il faut faire ici une description complète de tous ces biens en se basant sur des offres de services ou des soumissions externes.

Frais de démarrage

Ce sont les frais liés à l'embauche de professionnels tels qu'un avocat, un notaire, un conseiller financier, etc. Ils peuvent aussi couvrir les salaires des employés pendant la phase de démarrage de l'entreprise.

Plan de commercialisation

Le plan marketing est essentiel, car il démontre votre capacité d'atteindre votre marché afin de respecter les seuils de rentabilité de votre entreprise à court terme et la rentabilité à moyen terme.

Fonds de roulement

Cette section doit présenter les prévisions financières, bien documentées et incluant des hypothèses réalistes, qui permettront de prévoir un fonds de roulement suffisant.

Environnement interne

Il s'agit de démontrer que les ressources humaines dont vous disposez sont suffisantes et assez expérimentées pour que l'entreprise puisse démarrer et être performante.

Plan de financement

Mise de fonds

Il est essentiel que l'entrepreneur investisse de son propre argent dans le projet. Une proportion de 20 % à 30 % lui donnera habituellement une crédibilité auprès des institutions sollicitées.

Institution financière

C'est le premier créancier dont il faut obtenir l'appui. La Société de crédit commercial autochtone (SOCCA), la Banque de développement du Canada (BDC) et la Banque de Montréal sont quelques-unes des institutions qui ont des programmes de prêts spécifiques aux Autochtones.

Organismes gouvernementaux

Certains organismes gouvernementaux ont été mis sur pied pour favoriser l'émergence de projets. Par exemple, Entreprise autochtone Canada (géré par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada), Développement économique Canada pour les régions du Québec et le Secrétariat aux affaires autochtones sont des organismes pouvant aider. De plus, ils offrent souvent des services techniques pouvant aider l'entrepreneur à monter son dossier.

Capital de risque

Le niveau de risque de votre dossier et l'ampleur de l'investissement peuvent peut-être nécessiter une association avec un partenaire financier tel qu'Investissement Premières Nations du Québec (IPNQ).

Bien que chaque cas soit unique, ces quelques lignes peuvent quand même donner un bon aperçu de tous les éléments de base qui doivent être présents dans la partie financière d'un plan d'affaires.





Les formes d'entreprise au Québec, 2^e volet

par Me Benoît Champoux, Neashish & Champoux S.E.N.C

Nous vous avons présenté dans le numéro précédent du *Nikan* un sommaire des différentes formes d'entreprise possibles de juridiction québécoise. Ce sommaire nous permettait de voir que les formes et régimes gouvernant les entreprises au Québec sont multiples et diversifiés, d'où l'importance de bien identifier le véhicule approprié à vos besoins et objectifs.

Pour cette deuxième publication, nous poursuivons notre survol en vous proposant d'explorer sommairement les différentes formes d'entreprises à but lucratif possibles sous le régime canadien.

Société par actions

En vertu de la législation fédérale, la société par actions a les mêmes droits et obligations que la personne physique. Cette forme d'entreprise se compare en plusieurs points avec celle présentée auparavant sous juridiction québécoise.

Fonctionnement

La *Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA)* encadre juridiquement le fonctionnement de ces Sociétés qui sont composées généralement d'actionnaires, divisés en différents groupes, et d'administrateurs.

- L'administration et la gestion de la société sont confiées aux administrateurs des Sociétés;
- Les dirigeants et les employés font également partie du fonctionnement de ces Sociétés.

L'approbation fédérale de la dénomination sociale protège votre droit d'utiliser le nom partout au Canada. Si l'entreprise doit faire des affaires dans plus d'une province, il sera plus qu'avantageux de se constituer en vertu de la LCSA. En effet, le régime fédéral prévoit qu'une telle personne morale peut exercer ses activités commerciales partout au Canada, contrairement aux régimes provinciaux qui se limitent à leur propre province.

Avantages

- Les sociétés par actions peuvent acquérir des biens, contracter des dettes, conclure des contrats, soutenir une action en justice et même, dans certains cas, être reconnues coupables d'un crime;
- Un tel régime permet à l'entreprise, comme son homologue québécoise, de limiter la responsabilité de ses actionnaires, d'offrir un meilleur accès aux capitaux et d'assurer sa continuité;
- Dans certains cas, l'aspect fiscal peut également être un avantage bien que cela doit être bien étudié en tenant compte des particularités de la *Loi sur les Indiens*.

Désavantages

- Les formalités légales pour la constitution d'une société par actions sous le régime fédéral sont différentes et plus coûteuses que pour une entreprise individuelle ou une société de personnes ;
- Dépôt de certains documents auprès de *Corporations Canada*, dont : les statuts constitutifs, le rapport annuel, les avis informant de tous les changements concernant la composition du conseil d'administration ou de l'adresse du siège social, etc. ;
- Présentation des déclarations de revenus des sociétés, respect des exigences pour l'enregistrement de la société dans les provinces où elle exercera ses activités, maintien des registres de la société à jour, adoption d'un règlement général et des résolutions pertinentes, etc.





Coopérative

Avec la même approche que les règles provinciales, la coopérative constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les coopératives* est une personne morale regroupant des personnes ou des sociétés qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action de la coopérative.

Fonctionnement

Généralement, lorsqu'une coopérative possède un établissement dans au moins deux provinces, elle se constituera en vertu de la *Loi* et du *Règlement sur les coopératives de régime fédéral*, qui encadrent le mode d'organisation et de fonctionnement de la coopérative. Pour les coopératives qui ont pour principal but de fournir des services financiers, une loi particulière s'applique soit la *Loi sur les associations coopératives de crédit*.

Le capital de démarrage de la coopérative provient habituellement des parts des membres. Toutefois, les coopératives de régime fédéral peuvent réunir des capitaux en émettant des parts de placement à des non-membres.

Avantages

- Accès à différents services au meilleur coût possible ;
- Bénéfices pour les collectivités;
- Les formes de coopérative s'adaptent selon les groupes, les milieux et les secteurs d'activités;
- Le pouvoir y est exercé de façon démocratique par les membres, selon le principe un membre, un vote;
- La responsabilité de chaque membre est limitée au montant de la part du capital qu'il possède;
- Les excédents (bénéfices) sont généralement remis aux membres sous forme de ristournes, selon la sollicitation des services par chaque membre, ou sont versés à la réserve de la coopérative.

Désavantage

- Chaque membre a une seule voix, quel que soit son apport en capital.



Pour consulter toutes les nouvelles qui vous concernent, pour connaître les dates des prochaines activités et formations du RAPNQ et pour obtenir une foule d'informations, rendez-vous au www.rapnq.org



Mémo aux entrepreneurs

Pour nous faire part d'une nouvelle ou d'un bon coup de votre entreprise, d'un nouvel outil de travail que vous avez découvert, etc., n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Christine Tremblay par courriel (mtremblay@cdepnql.org) ou par téléphone au 418 843-1488 et il nous fera plaisir de partager ces informations à nos lecteurs à travers le bulletin Nikan ou notre site Internet.



Assemblée générale annuelle de la CDEPNQL



Le temps filant à toute vitesse, nous vous convoquons une nouvelle fois aux activités entourant l'assemblée générale annuelle de la CDEPNQL, qui aura lieu le **8 septembre 2011** à l'Hôtel Plaza Québec. Cette année, cinq nations (algonquine, atikamekw, crie, micmac et mohawk) devront élire un représentant pour siéger sur le conseil d'administration de la CDEPNQL.

En marge de l'assemblée générale annuelle, nous vous invitons à assister, le **7 septembre 2011**, à une journée de formation, qui se déroulera selon le programme suivant :

9 h à 12 h : Formation sur la planification stratégique en développement économique local
 Cette formation a été préparée à l'intention des ADEC et sera présentée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

13 h 30 à 15 h 30 : Présentation de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones
 Séance d'information présentée par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

15 h 30 à... : À la fin de la journée, un cocktail réseautage sera offert par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Pour vous inscrire à l'une de ces activités ou aux deux, veuillez communiquer avec Mme Lorraine Rhéaume par téléphone au 418 843-1488 ou par courriel au lrheaume@cdepnql.org.

Nous vous attendons en grand nombre!



Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador
 250, Place Michel-Laveau, bureau 101 Wendake (Québec) G0A 4V0
 Tél. : 418 843-1488 | Téléc.: 418 843-6672
 Courriel : information@cdepnql.org
 Internet : www.cdepnql.org
 Mise en page : Siamois graphisme

AVIS SUR LA PROTECTION ET LA CONFIDENTIALITÉ DE L'INFORMATION

L'information contenue dans ce bulletin est protégée en vertu des lois et règlements applicables. Il est donc interdit de le diffuser ou de le copier en tout ou en partie sans l'autorisation écrite de la CDEPNQL.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004
 Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2004

À mettre à votre agenda				
Date	Lieu	Cientèle	Activité	Organisateur
31 août et 1^{er} septembre 2011	Montréal	Entrepreneurs et membres des Premières Nations	Journée-conférence Nature, Commerce et Industrie et tournoi de golf de l'APNQL	CDEPNQL, RAPNO et l'APNQL
7 septembre 2011	Hôtel Plaza Québec	ADEC et membres du RAPNO	Formation sur la planification stratégique en développement économique local et présentation de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)	Raymond Chabot Grant Thornton / Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
8 septembre 2011	Hôtel Plaza Québec	ADEC	Assemblée générale annuelle	CDEPNQL

Affaires indiennes et du Nord Canada / **Indian and Northern Affairs Canada**

Développement économique Canada / **Canada Economic Development**

Secrétariat aux affaires autochtones

Canada

Complexe Jacques-Cartier
 320, Saint-Joseph Est, Bureau 400
 Québec (Québec) G1K 9J2
 Téléphone : 1 800 567-9604
 Télécopieur : 1 866 817-3977
 Courriel : infopubs@ainc-inac.gc.ca

Canada

Édifice Dominion Square
 1255, rue Peel, bureau 900
 Montréal (Québec) H3B 2T9
 Tél. : 514 283-6412
 1 866 385-6412 (sans frais)
 Téléc. : 514 283-3302

Québec

Secrétariat aux affaires autochtones
 905, avenue Honoré-Mercier, 1^{er} étage
 Québec (Québec) G1R 5M6
 Téléphone : 418 643-3166
 Télécopieur : 418 646-4918

